



CULTURE

De Renoir à van Dongen, chefs-d'œuvre des musées de Bagnols-sur-Cèze et de Pont-Saint-Espirit

Du 14 décembre au 4 mai 2025, le Conseil départemental vous invite à découvrir l'exposition inédite : "De Renoir à van Dongen". Venez admirer gratuitement des œuvres dignes des plus grands musées, exposées simultanément au Musée laïque d'art sacré du Gard à Pont-Saint-Espirit et au Musée Albert-André, dans l'enceinte de l'hôtel de ville de Bagnols-sur-Cèze.

Auguste Renoir, Pierre Bonnard, Aristide Maillol, Camille Claudel, Kees van Dongen : une incroyable galerie de chefs-d'œuvre vous attend issue de la riche collection associée au grand peintre bagnolais Albert André.

Avec le Conseil départemental du Gard, Osez la culture !

Publié le 16/12/2024 -- Temps de lecture: 15 minutes



Retracer l'histoire de donations exceptionnelles

Si le musée laïque d'art sacré du Gard, propriété du Conseil départemental à Pont-Saint-Espirit, est riche d'objets religieux de toute époque, qui a connaissance des œuvres de Renoir ou de Valtat conservées en ses murs ? Ayant bénéficié d'importantes donations, l'histoire de cet établissement s'inscrit dans la continuité de celle du musée Albert-André de Bagnols-sur-Cèze qui, avec l'arrivée du peintre éponyme à sa tête en 1917, s'enrichissait d'un fonds exceptionnel : Marquet, Signac, Matisse, Bonnard ou Van Dongen sont parmi les quelques artistes ayant offert des œuvres à leur ami, alors conservateur du lieu, qui en fit le premier musée d'art moderne de province.

L'exposition proposée par la conservation départementale, conçue en deux parties et présentée simultanément dans chacun des musées, retrace l'histoire extraordinaire de ces donations successives et permet de découvrir l'incroyable richesse de ces collections.

Des animations pour les petits et les grands

L'exposition s'accompagne d'un large éventail d'activités, adaptées à tous les publics :

- **Conférences** : Le 11 février 2025, Aleth Jourdan, spécialiste de l'art moderne, animera une conférence gratuite sur la constitution des collections d'art moderne en France, en retraçant le rôle essentiel d'Albert André.
- **Visites guidées** : Des visites pour découvrir les expositions sont organisées tout au long de l'année, notamment les 27 décembre 2024 à Pont-Saint-Esprit ou encore le 24 décembre 2024 à Bagnols-sur-Cèze.
- **Rendez-vous artistiques** : Des événements comme L'Art au jardin (11 avril 2025) offrent une expérience sensorielle, plongeant le visiteur dans les représentations florales des peintres exposés.
- **Ateliers familiaux**
 - Peinture à petits points : Les 18 et 25 février 2025, les enfants et leurs parents s'initieront aux techniques impressionnistes.
 - Verres de couleurs : Un atelier inspiré par la lumière et la couleur, prévu en avril 2025.
- **Ateliers adultes**
 - Aquarelle et techniques légères : Ces sessions, en février et mars 2025, permettront d'explorer les subtilités de la peinture à l'encre et à l'aquarelle. Encadrés par des artistes professionnels, ces ateliers mettront en avant les techniques modernes à travers le prisme des œuvres exposées.

Exposition du 14 décembre 2024 au 4 mai 2025 simultanément

- **au Musée laïque d'art sacré** - Maison des Chevaliers
2 rue Saint-Jacques 30130 Pont-Saint-Esprit
Entrée gratuite de 10h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf le lundi et les jours fériés
- **au Musée Albert-André** - 2e étage de l'Hôtel de Ville
Place Mallet 30200 Bagnols-sur-Cèze
Entrée gratuite de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h du mardi au samedi
Mercredi de 13h30 à 17h30

Parole de l'élu

« Seul, en famille ou entre amis, osez pénétrer dans ces lieux chargés d'histoire pour une expérience instructive, originale, inoubliable. Osez franchir la porte de ces endroits qui favorisent l'éveil et l'épanouissement individuels et collectifs, et qui dynamisent la vie locale et le territoire.

Dans la lignée d'« Osons la culture », notre credo, vous aussi, « Osez la culture » ! »

Patrick Malavieille,

Vice-président du Conseil départemental

Délégué à la Culture, au patrimoine, à l'éducation artistique





Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76